

**CADRE DE RÉFÉRENCE
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL
CENTRE-DU-QUÉBEC**



COMITÉ RÉGIONAL EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC

1352, rue Michaud | Drummondville QC J2C 2Z5
TÉL. : 819.478.1717 | POSTE 251 | TÉLÉC. : 819.478.9617

Centre-du-Québec

Conception et rédaction

Michèle Doucet, agente de développement, Conseil Régional de Concertation et de Développement du Centre-du-Québec,

Pierre Laurence, consultant en développement social

Michel Nolin, professeur, Université du Québec, Trois-Rivières

Réal Boisvert, Santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

France Fradette, coordonnatrice, Comité régional en développement social du Centre-du-Québec

En collaboration avec

les membres du Comité régional en développement social au Centre-du-Québec

Correction et mise en forme

Jeannine Lachapelle

Lucie Grandmont

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	4
2.	BREF HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CENTRE-DU-QUÉBEC	5
3.	PETIT RAPPEL SUR LES PORTRAITS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU CENTRE-DU-QUÉBEC	6
4.	LE CONTEXTE GÉNÉRAL	8
5.	LES PROCESSUS D'ENSEMBLE	9
	5.1 LA PARTICIPATION SOCIALE	9
	5.2 LA CITOYENNETÉ ACTIVE.....	9
	5.3 L'ACTION CONCERTÉE	10
	5.4 LES APPROCHES INCLUSIVES.....	10
6.	LES ÉLÉMENTS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	11
	6.1 DES VALEURS SOLIDES ET DES PRINCIPES FERMES	11
	6.2 UNE FINALITÉ ENGAGEANTE	11
	6.3 DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX MOBILISANTS.....	12
	6.4 DES RÉSULTATS SOUHAITÉS	12
	6.5 UNE MISSION POUR LE COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL	13
	6.6 LA COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	14
	6.7 LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CENTRE-DU-QUÉBEC	13
7.	CONCLUSION	15
	LA DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	16
	LISTE DES ACRONYMES ET DÉFINITIONS	17

1. INTRODUCTION

Plusieurs livres ou articles traitent de développement social. Le document « *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social* »¹ est sans doute le plus remarquable d'entre eux. Il contient une mine d'informations sur ce qui facilite ou entrave le développement des sociétés. Il traite de la pauvreté, de la participation sociale, de l'intégration des personnes à la vie collective et autres sujets reliés aux rapports sociaux. Le livre de Jean-Pierre Bélanger « *Le Capital social* »² est utile aussi à tout point de vue pour comprendre la notion de développement social au plan de la mise en valeur du plein potentiel des personnes et des communautés humaines.

Toutefois, malgré une abondante bibliographie abordant les différents aspects qui lui sont reliés, il y a peu d'exemples de cadres de référence en matière de développement social au Québec³. Il n'y a pas de manuel à l'intention des praticiens et des décideurs, une sorte de guide pour les aider à définir des orientations, arrêter des priorités, choisir des cibles d'intervention ou dresser un plan d'action. Dans ce contexte, on comprendra que le présent cadre de référence se veut sans prétention.

Sans prétention certes, mais pas dépourvu d'ambition, car le présent cadre de référence vise rien de moins qu'à encadrer la démarche de développement social du Centre-du-Québec en lui donnant un but, en lui montrant des cibles d'action et en lui procurant un petit supplément d'âme, quelque chose comme le souci d'être en harmonie avec les besoins des hommes et des femmes qui sont la raison d'être de la région.

Pour y arriver, le cadre de référence s'inspire abondamment des consultations et des discussions qui ont eu cours au Centre-du-Québec depuis quelques années. Il s'appuie ainsi sur le fait que la diversité régionale est un creuset favorable aux rapprochements et aux maillages institutionnels, à la complémentarité des pratiques professionnelles et à la concertation des efforts collectifs.

Le présent cadre de référence veut également contribuer à l'avènement d'une vision partagée du développement social au Centre-du-Québec. Il suggère, à cette fin, des perspectives et des stratégies qui mobiliseront de façon optimale les personnes et les groupes sociaux en vue de prendre en charge le développement des communautés régionales.

Le cadre de référence se divise en six parties. Il trace, dans un premier temps, l'évolution de la mobilisation régionale depuis la tenue du Forum sur le développement social en 1998. Ensuite, il fait un petit rappel des conditions sociales et économiques qui prévalent actuellement dans la région. Dans un troisième temps, le cadre de référence replace l'action régionale dans le contexte plus large que celui dans lequel elle s'inscrit. Cette section consiste à donner une idée de la situation d'ensemble et des enjeux qui confrontent les groupes sociaux et les communautés locales au regard de leur développement. Une

¹ CSBE, *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*, Document de réflexion, avril 1997

² Bélanger, J.P., Sullivan, R.B., *Le capital social au Québec*, Montréal, GRASP, Université de Montréal, 1998

³ À notre connaissance, seules les régions de la Mauricie et de Lanaudière ont produit de tels documents

autre section est consacrée aux processus qui animent le développement social, soit la participation, la promotion de la citoyenneté active, l'action concertée et l'adoption d'une approche inclusive. Le cœur du document est dédié aux éléments constitutifs du développement social comme tels, à savoir les propositions concernant ses valeurs et ses principes, sa finalité, ses objectifs généraux et la structure de fonctionnement destinée à appuyer la mise en œuvre d'un éventuel plan d'action en développement social au Centre-du-Québec. En conclusion, le cadre de référence relate quelques-unes des conditions permettant de préparer avec succès le plan d'action régional en développement social.

2. BREF HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Créée en 1997, la région du Centre-du-Québec a participé, depuis le début, au mouvement national de réflexion et d'action portant sur le développement social.

Ainsi, le Conseil Régional de Concertation et de Développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ) et plusieurs organisations des réseaux institutionnels et communautaires tels les Tables sectorielles, la CDC de Drummond, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le Secrétariat au développement des régions, Centraide Centre-du-Québec, les CDC, les CLSC de la région et Emploi-Québec, ont initié la démarche en développement social au Centre-du-Québec.

Des centaines de participants et participantes ont pris part au Forum régional tenu en février 98 sous le thème « *La pauvreté : plus qu'une question de revenu* » ou les consensus suivants se sont dégagés :

- ✎ l'importance d'arrimer les résultats du Forum à la Planification stratégique régionale (PSR) du CRCDCQ;
- ✎ la pertinence d'agir prioritairement sur trois formes de pauvreté, soit celle reliée à l'isolement social et physique, celle liée à la pauvreté économique et celle liée à la formation académique;
- ✎ la nécessité d'assurer un suivi au Forum en développement social.

Le CRCDCQ a donc intégré, à sa PSR, les préoccupations et les priorités retenues lors du Forum régional. À cet égard, l'entente cadre signée le 19 octobre 2001 illustre fort bien cette volonté de travailler sur les différentes facettes du développement social par les axes de développement qu'on y retrouve : « *Le développement de notre région sous toutes ses formes repose sur l'exercice d'une citoyenneté active pour nous assurer une qualité de vie visant à permettre l'actualisation de nos potentiels et l'optimisation de nos ressources, seuls garants de la protection de notre devenir collectif.* »⁴

Au printemps 2000, un comité régional en développement social a été mis sur pied afin d'assurer le suivi de ce forum. Il a conclu une entente de collaboration en vue d'élaborer un cadre de référence et un plan d'action pour soutenir l'élan de mobilisation régionale amorcé lors du Forum de 1998.

⁴ Entente cadre de développement de la région du Centre-du-Québec, 2000-2005, Axes et priorités de développement, p.40
Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de la lutte contre la pauvreté, Rapport final, région du Centre-du-Québec sous la responsabilité du CRCDCQ, décembre 2001, p.7 à 22

Plus récemment, à l'automne 2001, le gouvernement du Québec a mandaté les CRD du Québec pour organiser et tenir une rencontre régionale portant sur les orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Le CRCD Q et ses partenaires ont choisi de dépasser les objectifs gouvernementaux en incluant, dans cet exercice, l'occasion de faire un bilan des interventions en matière de développement social pour la région. Cette journée de réflexion du 16 octobre 2001 a permis de dresser un portrait nouveau des territoires de MRC, une mise à jour des problématiques et solutions mises de l'avant en 1998 et l'expression des attentes en matière de développement social.

Il a alors été reconnu que la région du Centre-du-Québec, bien que connaissant une croissance économique accélérée, se retrouve avec un nombre élevé de personnes et de territoires défavorisés.

De ce rappel des réalités, sachant bien que leur importance varie d'un territoire à l'autre, les participants à la rencontre régionale du 16 octobre 2001 ont retenu les orientations suivantes :

- ∞ la lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit s'intégrer dans une démarche en développement social. Le développement social implique une harmonisation entre le développement social, culturel et économique dans un rapport d'interdépendance pour une approche globale afin de rompre le cercle vicieux de l'appauvrissement et l'exclusion;
- ∞ la démarche entreprise en 1998 lors du Forum régional doit avoir des suites;
- ∞ les conditions de vie des femmes doivent être une priorité régionale;
- ∞ l'arrimage entre le projet de loi pour l'élimination de la pauvreté et les travaux gouvernementaux doit être fait.

Suite à ce colloque, il a été possible d'exprimer clairement à la ministre Léger, lors de la rencontre ministérielle du 1^{er} novembre 2001, que la région du Centre-du-Québec entend poursuivre la démarche entreprise en développement social en y incluant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Il est utile ici de rappeler que ces orientations ont été grandement influencées, comme mentionné plus haut, par l'état de situation socio-économique produit pour la région et les territoires. Voici maintenant, avant de prendre connaissance des fondements du cadre de référence, un résumé de ce portrait.

3. PETIT RAPPEL SUR LES PORTRAITS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU CENTRE-DU-QUÉBEC ⁵

Des cinq territoires de MRC qui composent la région du Centre-du-Québec dont la population est évaluée à 220 000 habitants, deux territoires sont davantage à caractère urbain (Arthabaska et Drummond) et les trois autres peuvent être qualifiés de territoires prioritairement à vocation rurale (Bécancour, Érable et Nicolet-Yamaska). Deux réserves autochtones complètent la trame régionale.

⁵ Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de la lutte contre la pauvreté, Rapport final, région du Centre-du-Québec sous la responsabilité du CRCD Q , décembre 2001, p.7 à 22

La région est inégalement peuplée. Ainsi 68,4 % de la population régionale se concentre dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond. La dépopulation des villages dans la région est inégale mais sentie. Lorsque de petites collectivités perdent des habitants, cela menace la survie des services en place. Les personnes qui restent sont souvent moins mobiles. On assiste progressivement à la détérioration du tissu social. La réduction des services de proximité s'ensuit. La pauvreté sociale trouve, dans ces milieux en décroissance, un terreau fertile.

Une certaine mouvance est constatée au sein de la population faisant en sorte qu'il y a une augmentation dans les zones urbaines et une décroissance dans les territoires ruraux. Dans cet ensemble, certains groupes retiennent l'attention, en particulier les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, et les familles. La situation des femmes est aussi une préoccupation majeure au plan des conditions de vie (revenus, logement...).

À ces premières constatations s'ajoute le fait que différents problèmes sévissent dans notre région tels l'exode des jeunes, le vieillissement de la population, la monoparentalité, la sous-scolarisation, la faiblesse au plan de la formation continue chez les travailleurs et travailleuses, un manque de main-d'œuvre qualifiée, la pauvreté vécue par des personnes handicapées, un écart important entre les revenus des hommes et des femmes et particulièrement pour les femmes âgées et handicapées, un manque de logements sociaux, la difficulté d'accès à certains services, des problèmes de transport, l'effritement des réseaux sociaux, un manque d'effectifs médicaux et un faible sentiment d'appartenance à la région.

En plus de ces conditions, il faut aussi faire écho du fait qu'il faille développer la cohabitation entre le monde agricole, récréo-touristique, forestier, industriel et résidentiel, eu égard à ces différentes manifestations de pauvreté.

À l'encontre des contraintes énumérées précédemment, notre région a aussi ses potentiels qu'il nous faut reconnaître comme leviers de développement. Bien que l'identification à la région comme lieu d'appartenance n'en soit qu'à ses débuts, probablement en raison de la jeunesse de cette dernière, on retrouve dans les communautés d'appartenance des réseaux sociaux tissés serrés. Ils sont donc sources de solidarité et de partage.

Pour illustrer cette situation, qu'il suffise de constater le nombre important d'organismes communautaires qui ont développé des capacités de collaboration et de concertation hors du commun. La preuve en est de l'existence, dans chacun des territoires de MRC, de la présence d'une Corporation de développement communautaire (CDC). Ces habiletés à travailler de manière intersectorielle entre eux et avec les secteurs publics et parapublics les caractérisent.

Il est important aussi de mentionner la place incontournable que prennent les PME dans la région du Centre-du-Québec. Celles-ci sont actives dans des secteurs aussi divers que les aliments, l'habillement, le bois, les produits métallurgiques, le meuble et le matériel de transport.

Finalement, le secteur rural (8,2 % des emplois dans la région), reconnu dans trois territoires de MRC, regorge de ressources potentielles en lien avec le secteur récréo-touristique. Encore au stade du développement, les possibilités d'innovation ne manquent pas et il faudra poursuivre en ce sens pour s'assurer que ce développement sera harmonieux et durable.

4. LE CONTEXTE GÉNÉRAL

La région du Centre-du-Québec, on le constate à la vue du portrait qui précède, est une société en constante évolution. C'est pourquoi la notion de développement est si importante pour elle, comme elle l'est d'ailleurs pour toute communauté en devenir. Or, le Centre-du-Québec évolue présentement dans un contexte général où trois grands facteurs structurels influencent son développement. Il faut prendre la mesure de ces facteurs pour bien comprendre ce qui influence le progrès et la croissance de la population régionale.

Un premier facteur touche la mondialisation, surtout au regard de la globalisation des marchés. Les systèmes économiques des différents pays, mais aussi ceux des régions, des territoires et des communautés locales, sont désormais inextricablement liés entre eux. Ils sont soumis à des impératifs de maximisation des profits et de minimisation des coûts de production, sans égard bien souvent, à des considérations humaines ou environnementales. À tel point que, en dépit de la prospérité économique d'ensemble, les inégalités entre pays riches et pays pauvres ne cessent de croître. Et au surplus, au sein des pays développés eux-mêmes, la pauvreté et l'exclusion touchent des catégories entières de la population. Selon certains observateurs⁶, il semble même que la pauvreté atteigne un nombre grandissant de personnes et cela de façon de plus en plus sévère. Et on sait que les personnes pauvres sont celles qui éprouvent le plus de problèmes de santé et de problèmes sociaux, celles dont l'espérance de vie est la plus réduite en comparaison des personnes plus riches. La question ne consiste pas bien sûr à se replier sur soi, mais à donner un sens à la mondialisation, à faire en sorte qu'elle serve à construire un monde meilleur et non pas un système mondial au service de quelques-uns seulement. Les gens de la région, pour le moins, ont leur mot à dire sur cette question.

Un deuxième facteur agissant sur le développement des communautés locales concerne la chose Politique, avec un grand P, bien sûr. Prenons le cas de la place de l'État dans la régulation des rapports sociaux. Sans prendre à sa charge entière tous les problèmes sociaux, l'État ne peut se défilier de ses responsabilités. Certes, l'époque de l'assistance charitable et du paternalisme bureaucratique est révolue. Mais cela ne signifie pas moins d'État, comme le réclament les tenants du néolibéralisme. Cela signifie un État *autre*, un État présent, pas nécessairement interventionniste, mais néanmoins actif dans le soutien accordé aux personnes et aux groupes sociaux afin qu'ils actualisent le plein potentiel de leur développement personnel ou collectif. La population du Centre-du-Québec doit pouvoir compter, dans sa démarche de développement social, sur un tel État.

⁶ COMITÉ MINISTÉRIEL SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE LIÉES À LA PAUVRETÉ. *Le point de vue des régions* (Compte rendu de la consultation menée auprès d'acteurs clés sur l'action des personnes en situation de pauvreté), Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2000, 17 p

Un autre facteur qui agit sur le développement régional concerne l'organisation du marché du travail. Il est avant tout primordial de rappeler à ce sujet que l'emploi, dans le monde d'aujourd'hui, est une réalité incontournable, un bien précieux, une source d'accomplissement personnel et un moteur puissant de production de la richesse. Mais du point de vue d'un développement global, la plupart des acteurs et des organisations conviennent aussi, aujourd'hui, que la seule création d'emplois ne constitue pas l'unique solution aux problèmes qu'éprouvent nos sociétés.

En effet, le marché du travail comporte son lot d'emplois précaires et mal rémunérés. Et puis, certaines personnes, en dépit de la meilleure volonté du monde, ne pourront jamais occuper un emploi. Enfin, rares sont les sociétés qui ont un taux de chômage égal à zéro. L'enjeu consiste donc à mettre à profit la participation du plus grand nombre possible de citoyens et citoyennes, de ceux et celles qui ont un emploi et de ceux qui n'en ont pas, en vue de réaliser le développement optimal de notre région et de nos communautés locales.

5. LES PROCESSUS D'ENSEMBLE

LA PARTICIPATION SOCIALE

Dans ce contexte, c'est-à-dire dans le contexte d'une société où, entre autres, le développement des communautés est grandement influencé par la mondialisation des marchés (si porteuse d'exclusion sociale) et où l'enrichissement collectif ne repose pas sur la seule croissance du marché du travail, mais sur l'harmonisation de toutes les formes de développement (sur le plan économique, social et culturel), la notion de participation revêt une importance capitale.

Le développement social, dit-on, s'enracine dans l'action. C'est par l'action, en effet, que les personnes développent leurs capacités et en acquièrent de nouvelles. Et ces actions, dans une optique de développement social, prennent tout leur sens dans la mesure où elles impliquent les membres des collectivités dans l'amélioration de leurs propres conditions de vie et celles de leurs semblables. Voilà pourquoi la participation sociale est un préalable au développement social.

LA CITOYENNETÉ ACTIVE

Pour favoriser la participation, il faut prendre en compte les personnes elles-mêmes, en tant qu'individu à part entière. C'est à ce titre que la participation vise la citoyenne et le citoyen appelés à développer entièrement leurs potentiels, invités à participer pleinement à la vie sociale et méritant de pouvoir tirer leur juste part de l'enrichissement collectif, d'où le fait d'accoler la notion de participation à celle de citoyenneté active. La citoyenneté active associe les individus au développement économique, social et culturel de leur milieu sur la base de leur appartenance à l'ensemble de la communauté et non pas sur celle de leur distinction sexuelle, ethnique ou idéologique.

La citoyenneté active se traduit par l'implication des personnes, donc par un engagement actif dans la communauté. Elle va surtout avec le souci constant de trouver à chacun un motif d'utilité sociale, soit par le biais de l'école, par le marché du travail, par l'implication bénévole ou l'action politique.

Tous les secteurs - la santé, l'éducation, les entreprises, le milieu communautaire, le milieu culturel, le transport - sont interpellés pour favoriser la citoyenneté active par la participation

L'ACTION CONCERTÉE

Oui, tous les secteurs sont interpellés pour favoriser la citoyenneté active, mais la contribution de chacun doit tendre vers la cohérence la plus grande possible. Elle doit, en particulier, éviter les dédoublements et viser une utilisation maximale des ressources collectives. Ainsi, si le développement social s'appuie, entre autres, sur la participation et la citoyenneté active, sa mise en œuvre passe par la concertation, une action concertée qui s'adresse aux individus et qui vise la collectivité.

LES APPROCHES INCLUSIVES

L'approche qui, par le biais de l'action concertée, met les individus en action en vue de les faire participer au développement de leur milieu se doit d'être inclusive. Parmi les approches inclusives mettant en action les individus, on note différentes stratégies tels le développement communautaire, le développement durable et intégré, l'intersectorialité, le développement territorial et local. Parlant de développement territorial, il est bon de rappeler, comme le disait le ministre d'État aux régions dans l'Entente cadre 2000-2005, « **que le développement du Centre-du-Québec s'inscrit dans une politique qui vise à soutenir le développement local et régional où l'unité de base d'intervention repose sur un territoire à dimension humaine.** »⁷ Approche communautaire, approche intégrée, approche globale, intersectorialité, approche territoriale, voilà autant de moyens permettant un examen de toutes les facettes d'une situation donnée dans la recherche de solutions permanentes et durables.

Une approche inclusive passe aussi par une approche territoriale en support aux actions de revitalisation des communautés locales. Elle s'intéresse au développement du capital social. Elle sous-tend le décloisonnement des interventions des organismes gouvernementaux, publics et parapublics ainsi que des organismes communautaires pour favoriser la mise en place d'une action intégrée. Elle est, par essence partenariale, dédiée au principe d'une coresponsabilité entre les secteurs impliqués par le développement, qu'ils soient institutionnels ou communautaires.

⁷ Source Entente cadre de développement de la région du Centre-du-Québec 2000-2005, p.3

La PSR du CRCDCQ rappelait, à juste titre, que « Le développement de la région, sous toutes ses formes, repose sur l'exercice de la citoyenneté active pour assurer une qualité de vie visant à permettre l'actualisation des potentiels et l'optimisation des ressources, seuls garants de la protection de l'avenir collectif. »⁸ C'est grâce à une telle approche inclusive que la région du Centre-du-Québec favorisera la responsabilisation de l'individu, l'accroissement de son autonomie, son épanouissement personnel et le développement de sa communauté.

6. LES ÉLÉMENTS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DES VALEURS SOLIDES ET DES PRINCIPES FERMES

Afin de mettre en place des conditions favorables à des interventions efficaces, il apparaît nécessaire de se doter maintenant de valeurs et principes qui guideront non seulement la réflexion, mais également l'action en matière de développement social. Ces valeurs et ces principes, selon la planification stratégique régionale, le consensus du Forum de 1998 et les priorités retenues lors de la consultation du 16 octobre 2001, s'énoncent ainsi :

- ∞ l'implication des populations et des groupes concernés dans leur développement;
- ∞ le respect de la diversité des organisations et des différences territoriales;
- ∞ la pérennité des actions, des projets et des activités découlant de la démarche de développement social;
- ∞ la souplesse dans l'application de l'intervention en développement social;
- ∞ le bien commun des communautés comme première valeur des interventions;
- ∞ l'équité et l'égalité entre les générations, les territoires et les sexes;

UNE FINALITÉ ENGAGEANTE

En concordance avec ce qui vient d'être dit, la finalité de la démarche en développement social dans la région du Centre-du-Québec consiste à mettre en œuvre **la mobilisation de tous les acteurs et des organisations en vue d'en arriver à l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés par la participation sociale des citoyens et citoyennes et, particulièrement, ceux et celles en situation de précarité.**

⁸ CRCDCQ, Planification stratégique régionale, vers une entente cadre pour le Centre-du-Québec 1999-2004, présentée aux membres de l'assemblée générale le 2 décembre 2001 p.9 et p.41

DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX MOBILISANTS

L'atteinte de cette finalité suppose un certain nombre d'objectifs destinés à guider la démarche en développement social. Pour ce faire un plan d'action a été élaboré à partir des principes, valeurs et approches présentés auparavant.

Le plan d'action en développement social est construit autour de deux grands objectifs généraux qui sont les suivants:

- ☞ Fournir aux actrices et acteurs territoriaux et régionaux des moyens facilitants l'exercice de leur rôle en regard du développement social, prioritairement auprès des groupes vulnérables et des territoires défavorisés;
- ☞ Soutenir et développer le partenariat en développement social dans les territoires et dans la région du Centre-du-Québec.

DES RÉSULTATS SOUHAITÉS

La démarche en développement social vise à atteindre des résultats. L'élaboration du plan d'action à partir des objectifs présentés précédemment rendra opérationnelle la démarche en développement social par des actions et par l'implication de tous et chacun. Les résultats souhaités sont:

- ☞ une meilleure connaissance de l'état de situation qui prévaut dans les communautés et la région;
- ☞ une meilleure compréhension entre les acteurs et les organisations au plan des interventions à faire;
- ☞ une plus grande complicité dans l'action;
- ☞ un meilleur arrimage au plan de la concertation;
- ☞ une meilleure santé de la population;
- ☞ une meilleure qualité de la vie démocratique;
- ☞ de meilleures conditions de vie sociale, économique et culturelle;
- ☞ une plus grande coopération entre les acteurs, les organisations tant au plan local que régional;
- ☞ une meilleure efficacité et efficience des services et ressources.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Afin de permettre le déploiement des moyens et des stratégies autour de la démarche en développement social, le comité régional, en concertation avec les acteurs des cinq territoires de MRC de la région du Centre-du-Québec, verra à :

- ☒ tenir des rencontres dans les cinq territoires de MRC et la région, afin de présenter aux acteurs et organisations, le cadre de référence et le plan d'action en matière de développement social;
- ☒ bonifier, avec les acteurs et organisations, le plan d'action en matière de développement social concernant les actions ciblées, le soutien (ressources humaines, techniques et financières) et l'évaluation de la démarche;
- ☒ établir les liens de coresponsabilité dans la démarche entre le local, le régional et le national;
- ☒ élaborer le contenu d'une entente de collaboration ou entente spécifique en matière de développement social;
- ☒ promouvoir le développement social dans les territoires et la région du Centre-du-Québec

UNE MISSION POUR LE COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

D'un commun accord, l'ensemble des partenaires composant le comité régional actuel en développement social conviennent donc d'agir en conformité avec la mission suivante :

« Tout en assurant la pleine participation des personnes, des populations, des partenaires et des secteurs concernés par le développement social, le comité aura à soutenir la réflexion, l'action et le renouvellement des pratiques des organisations intervenant prioritairement auprès des groupes et territoires défavorisés désireux d'améliorer leur condition de vie et les modes de vie. »

LA COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL LORS DE L'ADOPTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE (MARS 2002)

En considérant qu'une telle démarche en développement social est en constante évolution, il est permis de croire qu'il y aura des modifications à la composition actuelle du comité. Les membres actuels sont :

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC,

DANIEL MANSEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU
CENTRE-DU-QUÉBEC,

CLAUDE-HENRI LÉVEILLÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

MICHÈLE DOUCET, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE,
EMPLOI-QUÉBEC,

LORRAINE ST-CYR, DIRECTRICE RÉGIONALE

**JEAN-FRANÇOIS RUEL, DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DU SOUTIEN AUX
OPÉRATIONS**

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL, BUREAU RÉGIONAL DU
CENTRE-DU-QUÉBEC,

GAÉTAN DÉSILETS,

ANDRÉ MOREAU, CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ), BUREAU RÉGIONAL
CENTRE-DU-QUÉBEC,

NICOLE G. PEACOCK, RESPONSABLE RÉGIONALE

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU
CENTRE-DU-QUÉBEC,

ANDRÉ DONTIGNY, M.D., DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

RÉAL BOISVERT, AGENT DE RECHERCHE

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE, SÉCURITÉ
DU REVENU,

ANNE LÉVESQUE, DIRECTRICE RÉGIONALE

JEAN CARPENTIER, ADJOINT EXÉCUTIF À LA DIRECTION RÉGIONALE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES,

MICHEL NOLIN, PROFESSEUR;

TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES,

FRANCYNE DUCHARME, COORDONNATRICE

TABLE SECTORIELLE INTER MRC DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

NATASHA RHÉAUME, COORDONNATRICE, CDC DE BÉCANCOUR

COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL,

FRANCE FRADETTE, COORDONNATRICE

7. CONCLUSION

Que retenir de ce cadre de référence en matière de développement social ?

Un incontournable d'abord, soit de placer le citoyen et la citoyenne centrique au cœur de la démarche. C'est la disposition première du cadre de référence. Si l'historique de la démarche en développement social met en valeur le dynamisme régional, l'état de situation socio-économique au Centre-du-Québec, en faisant la part des choses entre les avancées et les problèmes de la région, a le mérite d'asseoir le cadre de référence sur une bonne connaissance des besoins de la population de la région.

Il faut ensuite retenir de ce cadre de référence que, dans un contexte de mondialisation des marchés et de révision du rôle de l'État, le développement des communautés ne peut être laissé au seul jeu de la concurrence des marchés. Pour que les gens du Centre-du-Québec continuent à développer leur mieux-être, il faut soutenir, aujourd'hui plus que jamais, la participation sociale et encourager la citoyenneté active. Il importe de resserrer les liens de la solidarité tant au plan local, territorial que régional grâce à un renforcement de l'action concertée et au moyen de stratégies d'intervention lesquelles prônent des approches inclusives.

Le cadre de référence suggère enfin que le développement social ne soit pas une mode qui en remplace une autre. C'est une démarche dont les valeurs et les principes sont solidement ancrés au cœur de la dynamique régionale, fortement inspirés par la belle tradition d'entraide et d'équité qu'on y retrouve.

La finalité et les objectifs qui en découlent ont pour objet d'inspirer la mise en œuvre d'un plan d'action résolu et rassembleur.

Cela étant dit, puisqu'on parle de plan d'action, certaines conditions s'imposent pour la réussite du projet, soit une constance dans l'action, doublée d'une souplesse dans l'intervention, le travail en collégialité et un sens du risque, sans quoi toute démarche n'est jamais parfaitement créatrice.

À l'horizon, il est permis de croire que les acteurs et les organisations auront grandi et que d'autres auront vu le jour en réponse aux besoins de leur communauté effective. Des gens seront parvenus à retrouver leur dignité par le travail ou en se rendant simplement utiles à leur environnement humain. Ils auront été reconnus pour ce qu'ils sont, leurs capacités d'être et d'agir individuellement ou collectivement.

LA DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part,

à chaque individu

- de développer pleinement ses potentiels,
- de pouvoir participer activement à la vie sociale et
- de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part,

à la collectivité de

- progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.

Dans cette optique, le développement social, tout comme le développement économique et le développement culturel, sont des dimensions interdépendantes et complémentaires d'un projet de société⁹.

⁹ Conseil de la santé et du bien-être(1997) Forum sur le développement social, Présentation de la démarche, gouvernement du Québec, page 6

ANNEXE

LISTE DES ACRONYMES

CRDS:	Comité régional en développement social
CRCDCQ	Conseil Régional de Concertation et de Développement du Centre-du-Québec
CRD;	Conseil régional de développement
MRC:	Municipalité régionale de comté
CLSC:	Centre local de services communautaires
CDC:	Corporation de développement communautaire
CLD:	Centre local de développement
CLE:	Centre local d'Emploi
PSR;	Planification stratégique
PME;	Petites, moyennes entreprises

DÉFINITIONS

Groupes vulnérables:	Ensemble de personnes dont les ressources matérielles, (alimentation, logement, environnement, travail etc.) sont insuffisantes pour permettre une prise en charge.
Territoires défavorisés:	Se caractérisant par un manque général de ressources correspondant lui-même à un ensemble de privations d'ordre matériel et social.
Personne vulnérables:	Est une personne dont les ressources sociales et financières sont insuffisantes pour prendre en charge ses besoins essentiels ou sont insuffisantes pour lui permettre de composer adéquatement avec son environnement.
Sources:	Régie régionale de la santé et des services sociaux (novembre 2001), Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec une analyse écologique. Rapport de recherche. Centraide Centre-du-Québec, Comité des organismes associés